

DÉLIBÉRATION n° 16-02-2017-05 DU CONSEIL ACADÉMIQUE

Séance du 16 février 2017
Election d'un membre de la Section disciplinaire compétente
à l'égard des usagers suite à la démission d'un membre

Le Conseil académique

- Vu le Code de l'éducation, notamment R. 712-15 ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu la démission de Madame Bianca CONCOLINO-ABRAM de sa fonction de membre au titre du collège 3° de la Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers, en date du 6 février 2017 ;
- Vu le courrier n° 06-02-2017 par lequel le Président de la Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers prend acte de la démission de Madame Bianca CONCOLINO-ABRAM, en date du 6 février 2017 ;
- Vu les candidatures présentées en séance au Conseil académique ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Est élue par ses pairs

Madame DE OLIVEIRA VIGIER Karine Maître de conférences

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée selon le décompte suivant :

14 votants		
	Pour	11
	Contre	0
	Blanc	3

Fait à Poitiers, le 16 février 2017
Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN

